



Élection aux Commissions Administratives Paritaires Inria (CAP)



- Scrutin du 20 octobre 2011 -

La plupart des changements dans notre carrière passent par ces commissions !

Que sont les CAP ?

Composées à parité de représentants élus et de représentants de l'administration, les Commissions Administratives Paritaires sont **des instances incontournables et essentielles de notre vie professionnelle.**

Elles interviennent nationalement et pour chaque corps (IR, IE, AI, TR, AJT) sur :

- les **promotions** (changement de classe ou de corps) et **avancements** accélérés d'échelon,
- les **titularisations**,
- les demandes de **mutations**, de **détachements**, de **disponibilités**, de **réintégrations**,
- les refus de **temps partiel**, d'autorisation d'absence ; refus de **formation**,
- les mesures disciplinaires,
- les réductions ou suppressions de **primes**.

Que font les élus SNTRS-CGT ?

Les élu(e)s du SNTRS-CGT sont **les plus actifs et les plus présents au quotidien à nos côtés à tous.**

Ils sont **accessibles** et savent **se rendre disponibles**. Ils nous **écoutent**, nous **conseillent** et nous **accompagnent** autant que nécessaire dans la résolution de nos difficultés professionnelles individuelles ou collectives.

Les élus du SNTRS-CGT sont **indépendants** de la direction. Ils agissent ainsi **librement** et avec **transparence**.

Ils interviennent pour défendre et faire progresser nos **droits individuels** et **collectifs**.

Dans les CAP, et **contrairement à la direction de l'Inria**, ils ne défendent pas que les fonctions managériales, mais valorisent aussi :

- **les compétences techniques** des agents,
- **l'expérience**,
- **l'esprit d'équipe**,
- l'investissement dans la **vie collective** de l'institut,
- et prennent en compte le **blocage de carrière**.

Pourquoi le SNTRS-CGT ?

Pour défendre ses intérêts individuels et collectifs et avoir des perspectives de progrès social, il faut être organisés. Le SNTRS-CGT pratique un syndicalisme d'action, de revendication et de proposition, ancré sur les besoins actuels des salariés ; un syndicalisme de solidarité, de liberté et de démocratie.

Les élus du SNTRS ont été en première ligne ces dernières années pour défendre nos droits à tous. Ils ont besoin d'une forte participation et d'un bon résultat aux élections pour avoir la légitimité et l'influence nécessaires à leurs actions.

Que revendique le SNTRS-CGT ?

- l'augmentation des possibilités de changement de corps pour toutes les catégories de personnel,
- la mise en place d'une nouvelle grille de salaires cohérents, avec des revalorisations indiciaires fortes et la suppression des barrages de grades,
- l'amélioration des statuts avec augmentation des possibilités de réduction d'échelons, en particulier pour la catégorie C,
- un système d'évaluation professionnelle des ITA qui dépasse l'appréciation actuellement faite par la seule hiérarchie immédiate, afin de permettre une meilleure reconnaissance de la qualification et faire reculer l'arbitraire,
- des emplois sur poste et des titularisations,
- la résorption de la précarité et l'arrêt des suppressions de postes (RGPP, réorganisations...)
- etc.

Pour vous défendre, vous avez besoin d'élus efficaces.

Votez pour les candidats du SNTRS-CGT !

<p><u>CAP Ingénieurs de recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Lisette Calderan (Siège)• Céline Serrano (Siège)• Bertrand Decouty (Rennes)• Daniel Terrer (Sophia) <ul style="list-style-type: none">• Guillaume Rousse (Siège)• Eric Ragusi (Grenoble)• Cécile Stentzel (Rocquencourt)• Christine Leininger (Siège) <p><u>CAP Ingénieurs d'études</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Franck Yampolsky (Sophia)• Yann Jacquemin (Sophia) <ul style="list-style-type: none">• Didier Chassignol (Grenoble)• Patrick Etienne (Nancy)• Richard Immordino (Sophia)• Marie-Hélène Morice (Sophia) <ul style="list-style-type: none">• Ludovic Bellier (Grenoble)• Hélène Lowinger (Saclay)• Arnaud Minvielle (Lille)• Muriel De Bianchi (Rocquencourt)	<p><u>CAP Assistants ingénieurs</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Laurent De Moya (Siège)• Valérie François (Sophia)• Catherine Rapin (Grenoble)• Marie-Françoise Loubressac (Nancy) <p><u>CAP Techniciens de la recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Daniel Lorand (Lille)• Michèle Barbé (Rocquencourt)• Régine Bricquet (Saclay)• Sylvie Embolla (Bordeaux) <ul style="list-style-type: none">• Helen Pouchot (Grenoble)• Nathalie Woodward (Sophia)• Gilles Scagnelli (Rocquencourt)• Christine Duhem (Nancy) <ul style="list-style-type: none">• Marie Sanchez (Bordeaux)• Cécile Bouton (Rennes)• Matthieu Ménard (Nancy)• Diane Courtiol (Grenoble) <p><u>CAP Adjoint technique de la recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Alain Crenn (Rennes)• Vincent Gomis (Sophia)
---	--

Attention : ce vote est uniquement par correspondance

N'attendez pas la date limite, votez dès réception du matériel électoral

Sans radiation, ni ajout sous peine de nullité